

EXPERTISE

Adetef, maillon fort de la coopération technique internationale

Mettre les compétences de Bercy à la disposition de nombreux pays européens et étrangers, et renforcer ainsi la présence de la France sur l'échiquier international : telles sont les missions d'Adetef, l'Agence de coopération technique internationale des ministères économiques et financiers.

qu'

il s'agisse de renforcer leurs institutions publiques, d'améliorer leur gouvernance économique et financière ou de développer leur industrie, de nombreux pays – notamment les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne et ceux en développement – font appel à des partenaires européens. Pour la France, c'est Adetef, constitué en 2002 en groupement d'intérêt public (GIP), qui finance, gère, coordonne et, pour partie, met en œuvre cette coopération technique internationale. Celle-ci consiste en des prestations d'assistance technique, conseil, audits, visites d'étude, formation... dans les domaines de compétences de nos ministères : finances publiques, conduite de l'économie, industrie et développement des entreprises et des territoires, fonction publique, ressources humaines, formation et communication. Ces prestations sont effectuées par une équipe de



En Hongrie comme au Brésil, c'est l'Adetef qui finance, gère et met en œuvre la coopération technique internationale.

80 personnes environ, dont une dizaine travaille à l'étranger, dans les antennes d'Adetef en Roumanie, en Hongrie, en Ukraine et au Vietnam. L'Agence est par ailleurs représentée au Maroc et en Russie et entretient des relations étroites avec l'Institut des finances du Liban. Des membres de l'inspection générale des Finances et du Contrôle général économique et financier collaborent en permanence à son action. Le « vivier » d'experts d'Adetef compte principalement des fonctionnaires venant des direc-

tions et des services déconcentrés des deux ministères financier et économique de Bercy.

Une coopération à la fois bilatérale et multilatérale

L'Agence s'appuie d'abord sur ces compétences en interne. Mais elle fait également appel à des organismes extérieurs : par exemple, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Oséo (établissement public de l'État qui soutient les projets innovants des

PME-PMI), le Conseil supérieur du notariat, l'Afnor, le Conseil de la concurrence ainsi que des autorités de régulation.

Adetef mène son action dans le cadre d'une coopération aussi bien bilatérale que multilatérale. La première est financée par la dotation budgétaire allouée par le gouvernement à l'Agence, celle-ci répartissant les enveloppes entre les directions sur la base du programme prévisionnel qu'elles ont établi. « Des actions qui représentent des engagements de crédits n'excédant pas 100 à 150 000 euros par pays »,

>>> 3 questions à...



Stéphane Liotet* :
« Une expérience unique »

Comment êtes-vous devenu expert auprès d'Adetef ?

Je travaille depuis vingt-trois ans à la DGDDI et j'ai exercé tous les métiers de la douane. Quand j'ai appris en 2000 qu'Adetef cherchait des spécialistes des questions douanières pour son pôle d'experts internationaux, j'ai sauté le pas. J'ai été détaché pendant deux périodes : 2001-2004 puis 2006-2008.

Combien de missions avez-vous à votre actif ?

Une soixantaine, très variées. En 2002-2003 par exemple, pour le compte de la Banque mondiale, j'ai effectué une mission d'expertise en matière de fiscalité forestière au Congo et en République démocratique du Congo. Ces pays voulaient réformer leur code forestier pour moderniser la fiscalité de la filière de production de bois. Au programme : contrôle des exportations et de la traçabilité, sécurisation des recettes... En 2007, j'ai collaboré avec le ministère des Finances et des Douanes du Vietnam, un pays qui connaît une transition

fiscale profonde. Nous avons mis en place des règles douanières, mené une réflexion sur la fiscalité, la lutte contre la fraude...

Que pensez-vous du métier d'expert ?

La coopération internationale est un métier exigeant et prenant. Il faut avoir des connaissances professionnelles solides et élargies, le sens de la communication et des relations humaines, être pédagogue et patient. Mais c'est très valorisant car on reçoit beaucoup, et très formateur : on traite des sujets différents, on engrange quantité de bonnes pratiques, on apprend à s'adapter à de nouvelles situations, on a affaire à des personnes et des cultures différentes. C'est un plus dans un parcours professionnel : on a une vision interdirectionnelle et une vision ministérielle plus larges. J'ai le sentiment d'avoir vécu une expérience sans doute unique dans ma carrière ; j'espère que cette expérience sera utilisée par mon administration.

***Expert dans le domaine douanier, détaché par la DGDDI auprès d'Adetef.**

explique Daniel Morel, président d'Adetef. L'efficacité démontrée dans le cadre de cette coopération bilatérale a permis à Bercy d'accéder à des programmes d'aide multilatérale d'envergure, financés notamment par l'Union

européenne et la Banque mondiale, ainsi qu'à des contrats rémunérés par les États eux-mêmes. Au début, il s'agissait de jumelages, réservés aux opérateurs publics, consistant à aider les pays candidats à l'entrée dans

l'Union européenne à reprendre l'acquis communautaire. Puis le cercle s'est élargi aux pays voisins de l'Union (voir Zoom).

Depuis ces dernières années, on assiste à un développement des

Expertise sans frontières



En Algérie, l'Adetef est chargée d'un programme d'appui au management de l'économie.

passations de marchés d'assistance technique par appels d'offres, lesquels, contrairement aux jumelages, sont ouverts également au secteur privé.

Des consortiums pour décrocher des marchés

Pour remporter ces appels d'offres, Adetef constitue des consortiums regroupant des partenaires publics et privés, français et internationaux. « Grâce à ces équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, Adetef présente une offre complète, souligne Daniel Morel. Cela nous a obligés à nous améliorer en ingénierie et en gestion de projets, à apprendre à travailler avec d'autres dans des domaines régaliens qui sont notre cœur de métier. Cela n'a pas toujours été facile au début, mais nous avons instauré un vrai dialogue avec nos partenaires privés qui ont de grandes compétences et un savoir-faire complémentaire. » Et, au



Daniel Morel.

final, c'est un investissement qui rapporte! Pour preuve, les quatre nouveaux contrats remportés en 2007, qui portent à 11 le nombre de projets gérés par Adetef, avec un budget qui atteint parfois 10 millions d'euros. C'est le cas du projet « Ameco » en Algérie ou encore d'« Euro-social » en Amérique latine (voir encadré).

36 millions d'euros, financés à 80 % par l'Union européenne : c'est le budget alloué au programme « EUROsociAL », dans lequel Adetef est partie prenante.

Objectif : « Mettre les finances publiques au service de la cohésion sociale en Amérique latine, explique Jan Robert Suesser, directeur d'Adetef. C'est un programme novateur car pluridisciplinaire. La réflexion et les outils mis au point pour favoriser un bon niveau de dépense publique portent sur trois thèmes : l'éducation, la santé et l'emploi.

Nous aidons ainsi nos interlocuteurs latino-américains à trouver des solutions concrètes. »

C'est sur appel d'offres de l'Union européenne qu'Adetef a décroché le contrat « Ameco » relatif à la conduite d'un programme d'appui au management de l'économie en Algérie (9,6 millions d'euros). Il anime un consortium réunissant 6 partenaires publics/privés français, allemand, espagnol, italien et algérien, au service de plusieurs bénéficiaires (Commissariat général à la planification et à la prospective, Office national des statistiques, ministère des Finances et ministère des Travaux publics). Objectif : « Améliorer l'information économique, faciliter la définition des politiques à mener et la prise de décisions à moyen terme, explique Dominique Arbelet, conseillère du président d'Adetef. Cela passe par l'optimisation de la collecte, de l'analyse et de la modélisation des données statistiques afin de rendre l'information économique plus fiable pour les décideurs. Adetef, pour sa part, réunit le savoir-faire des experts de nos deux ministères, notamment de l'Insee, ainsi que d'autres administrations concernées. » Engagé en juin 2007, le contrat s'achèvera fin 2010 et aura nécessité la présence sur place de 5 experts permanents, dont deux détachés par l'Insee, et l'organisation de 5 500 jours de missions d'expertise de courte durée.



Jan Robert Suesser.



Dominique Arbelet.

Autres contrats décrochés: le développement du système statistique ukrainien (3,9 millions d'euros), la participation à la modernisation des services fonciers malgaches, la formation de statisticiens européens dans le cadre du *European Statistical Training Programme* d'Eurostat... « Notre place sur l'échiquier de l'assistance technique internationale est aujourd'hui bien reconnue, ce qui permet de renforcer l'influence de la France à

l'extérieur, conclut Daniel Morel. Dans un marché qui se chiffre en milliards d'euros, cette activité génère un volume d'affaires de plusieurs dizaines de millions d'euros par an et représente des opportunités fortes pour Bercy. Il faut donc que les services des ressources humaines de nos directions fassent émerger des CV et des carrières d'expert, l'international est une mission à ne pas négliger... » ■

PATRICK COUDREAU